

## Mairie : la restructuration des locaux débute

La première phase des travaux de rénovation et d'extension des locaux de la mairie a commencé la semaine dernière. Cela concerne, la réfection de la toiture, la mise en place des réseaux extérieurs et les fondations de l'extension. Rencontre avec Alain Clairand, maire de Mazières.

### Pourquoi avoir pris la décision de rénover la mairie ?

**Alain Clairand :** « La restructuration intégrale des locaux de la mairie est une nécessité. À ce jour, au regard des besoins, de la qualité de l'outil de travail et de réception des usagers, des règles d'accessibilité et de

sécurité, il fallait repenser l'organisation et rendre l'outil performant. »

### En deux mots comment va s'organiser la restructuration du bâtiment ?

« Le bureau actuel du maire, va devenir le hall d'entrée avec une salle d'attente. À droite le secrétariat et l'agence postale, à gauche, le bureau du maire et celui des adjoints. Après le hall un couloir et la construction d'un nouveau bâtiment aux formes ovales pour accueillir les cérémonies de mariage, qui se font actuellement à l'étage, les conseils municipaux et le bureau de vote. Depuis 20 ans nous sommes obligés d'accueillir les votants dans les locaux de l'école. Au premier étage : une salle de réunion, les archives qui vont être

reclassées, cela n'a pas été fait depuis des décennies. »

### Quels vont être les changements et aménagements extérieurs ?

« Derrière la mairie le petit muret sera abaissé, le monument aux Morts va être déplacé de quelques mètres, pour cette raison nous ferons la cérémonie du 11 novembre conjointement à Verruyes. L'abattage de quelques arbres devant et derrière, l'un d'eux est un peu vieux, nous devons sécuriser les lieux. Un aménagement paysager et une replantation d'arbres sont prévus à la fin des travaux. Derrière une rampe d'accès handicapé et un passage privilégié pour les cortèges de mariage en direction de l'église vont voir le jour »



Alain Clairand, précise : « Les services de la mairie ne seront pas perturbés et le monument aux Morts sera déplacé de quelques mètres ».

### A SAVOIR

Le projet a un coût de 735 889 € HT. Le montant de la TVA est partiellement remboursé par l'Etat. Certaines subventions sont acquises, d'autres sont en cours. Le projet devrait obtenir une aide de La Poste, suite à la décision d'installer l'agence postale dans des locaux rénovés. Alain Clairand précise : « Cet investissement ne

grèvera pas le budget de la commune dans les prochaines années, puisque nous étalerons les 200 000 € prévues de participation de la commune sur trois budgets et ainsi nous pourrions prendre en compte d'autres investissements prioritaires ». Ouverture prévue de la nouvelle structure en 2018.